FCO - TRANSPORT DE MARCHANDISES (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES

FCFN15

INFORMATIONS GENERALES

LIEU DE FORMATION
FORMALIB
CHALET VILLAGE QUARTIER LAUGIER 97215 RIVIERE SALEE

DURÉE
35 HEURES.

EFFECTIF
8 STAGIAIRES.

TARIF
520,00 €

HORAIRE DE LA FORMATION : 7h00 - 12h00 / 13h00 - 15h00

DÉCLARATION ACTIVITE / AGREMENTS / RECLAMATION

DECLARATION D'ACTIVITE / AGREMENTS

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de la Martinique.

NDA : 02973213197 **/ UAI :** 9720966T

DEAL Martinique : FCO, FIMO, passerelles et attestations de capacité professionnelle groupe léger.
AFTRAL AURA SUD : formations relatives au transport de marchandises dangereuses (ADR).
DEETS Martinique : Titre professionnel Conducteur de transport en commun sur route.

RECLAMATIONS

Pour toute réclamation, suggestion ou demande d'information, contactez-nous :

Tél.: 0596972364

E-mail: contact@formalibyaftral.com

INFORMATION CERTIFICATION - SI FORMATION CERTIFIANTE

CERTIFICATION PRÉPARÉE

FCO - TRANSPORT DE MARCHANDISES (HABILITATION POUR LA CONDUITE DE CERTAINS VEHICULES ROUTIERS AFFECTES AUX TRANSPORTS DE MARCHANDISES

SUITES, ÉQUIVALENCES, PASSERELLES & DÉBOUCHÉS

Débouchés : À l'issue de la formation et sous réserve de satisfaire aux modalités de validation prévues par la réglementation, le stagiaire obtient le renouvellement de sa Carte de Qualification de Conducteur (CQC), lui permettant de poursuivre son activité professionnelle de conducteur routier de marchandises.
Cette formation répond à l'obligation de formation continue des conducteurs et permet d'exercer les fonctions de conducteur de véhicules de transport de marchandises (catégories C1, C1E, C ou CE), pour le compte d'entreprises de transport public ou privé, dans le respect de la réglementation en vigueur.
https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5769/

Equivalences: Équivalence : Aucune.
Passerelle : Les conducteurs titulaires d'une qualification professionnelle dans le transport routier de marchandises et des catégories de permis requises peuvent, sous réserve de satisfaire aux conditions réglementaires, accéder à la formation complémentaire « Passerelle Voyageurs » afin d'obtenir la qualification initiale dans le transport routier de voyageurs.
Réciproquement, les conducteurs déjà titulaires d'une qualification initiale dans le transport routier de voyageurs peuvent accéder à la formation complémentaire « Passerelle Marchandises » afin d'obtenir la qualification initiale dans le transport routier de marchandises.

PRÉREQUIS & CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC CONCERNES ET PRÉREQUIS

Être titulaire d'un permis de conduire des catégories C1, C1E, C ou CE en cours de validité.
Être titulaire d'une Carte de Qualification de Conducteur (CQC) Marchandises ou d'un justificatif de qualification initiale (FIMO ou titre professionnel valant qualification initiale) permettant l'accès à la Formation Continue Obligatoire (FCO), conformément à la réglementation en vigueur.
Être apte à la conduite conformément à la réglementation en vigueur.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun en dehors des prérequis

Les inscriptions sont enregistrées sous réserve de satisfaire aux prérequis de la formation et dans la limite des places disponibles.
Après réception de la demande d'inscription, notre organisme vérifie l'adéquation entre les besoins du candidat, les prérequis et les objectifs de la formation. La confirmation d'inscription est adressée au candidat ou à son employeur avant le démarrage de la session.
Pour les inscriptions financées via le Compte Personnel de Formation (CPF), la demande d'inscription doit être validée au plus tard 12 jours ouvrés avant le début de la formation, conformément aux conditions d'utilisation de la plateforme Mon Compte Formation.
Hors financement CPF, le délai d'accès est généralement de 5 à 15 jours ouvrés, sous réserve des disponibilités, du calendrier des sessions et, le cas échéant, des délais de prise en charge par les organismes financeurs.
Pour toute demande urgente, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier les possibilités d'intégration à une session dans les meilleurs délais.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et de ses compétences, de :
Perfectionner sa conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité et en réduisant l'incidence de la conduite sur l'environnement.
Actualiser ses connaissances en matière de réglementation du transport routier de marchandises, de santé, de sécurité routière, de sécurité environnementale, de service et de logistique.
Améliorer ses pratiques professionnelles afin d'exercer son activité dans le respect de la réglementation en vigueur et des exigences de qualité et de sécurité.
Conformément à l'arrêté du 3 janvier 2008 modifié relatif au programme de la Formation Continue Obligatoire (FCO) des conducteurs du transport routier de marchandises.

MÉTHODES, MOYENS, MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION BLOC DE COMPETENCES

SANCTIONS VISEES / BLOCS DE COMPETENCES

Actions de formation

Attestation de formation.
Niveau : Sans niveau spécifique.
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Sans objet.
Code RS : RS5769.
Code Certif Info : 112764.
Certificateur : Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche.
Date d'enregistrement de la certification : 23/12/2021.
Date de fin de validité de l'enregistrement : 31/12/2026.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

FORMALIB met à disposition des stagiaires des moyens techniques adaptés au déroulement de la formation :

4 salles de formation équipées de moyens multimédias ;
1 salle équipée d'un simulateur de conduite ;
3 véhicules du groupe lourd destinés aux mises en situation pratiques : 2 autocars de 12 mètres et 1 véhicule porteur.

Matériel à prévoir par le stagiaire :
Cahier ou feuilles et stylos pour la prise de notes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de mises en situation professionnelles, d'études de cas, de questionnements oraux, de quiz et d'exercices pratiques.
En fin de formation, le participant est invité à réaliser une auto-

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
Habilitation des intervenants par la DEAL Martinique

évaluation afin d'apprécier l'évolution de ses connaissances et de ses compétences au regard des objectifs pédagogiques visés.

NOS ENGAGEMENTS

- Assurer un accompagnement personnalisé tout au long du parcours de formation.
- Mettre à disposition des moyens pédagogiques et matériels adaptés aux objectifs de la formation.
- Proposer des formations animées par des formateurs qualifiés et expérimentés.
- Favoriser une pédagogie active, participative et basée sur des mises en situation professionnelles.
- Remettre aux apprenants les supports pédagogiques et la documentation nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Évaluer régulièrement les acquis et recueillir la satisfaction des stagiaires dans une démarche d'amélioration continue.

ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Les personnes en situation de handicap sont invitées à prendre contact avec notre référente Handicap et Santé avant leur entrée en formation afin d'étudier leurs besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation du parcours de formation.

Référente Handicap et Santé FORMALIB :
Mme Erika IZEM : erika.izem@formalibyaftral.com

CONTACTS - REFERENTS

Référente Sociale et Mobilité FORMALIB
Mme RAFFIN Kéhila secretariat@formalibyaftral.com

Référente Apprentissage FORMALIB :
Mme IZEM Erika erika.izem@formalibyaftral.com

Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement à proximité du lieu de formation, veuillez contacter :
Tél. : 0596 97 23 64 **E-mail** : contact@formalibyaftral.com

CONTENU ET DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

0/ Identifier les objectifs et les étapes de la formation (0 h 30)

• Vérification du respect des prérequis.
• Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels.
• Présentation de la formation.
• Modalités pratiques.
• Tour de table.

1/ Constater les points forts et les points à améliorer de ses connaissances (1 h 30)

• Bilan des connaissances.
• Réglementations spécifiques aux transports.
• Sécurité routière.

2/ Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement (13 h 00)

• Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité et la réduction de l'incidence de la conduite sur l'environnement.
• Prise en compte des caractéristiques techniques du véhicule.
• Perfectionnement à une conduite sûre et économique en utilisant les possibilités offertes par l'informatique embarquée.
• Chargement, arrimage et manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule.
• Évaluation de la conduite axée sur les règles de sécurité.
• Éco-conduite et optimisation de la consommation de carburant.
• Mise en application des techniques permettant de réduire l'incidence de la conduite sur l'environnement.
• Analyse des résultats et bilan individuel des améliorations observées.

3/ Appliquer la réglementation du transport routier de marchandises (6 h 00)

• Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de marchandises.
• Temps de conduite et de repos.
• Utilisation du chronotachygraphe électronique.
• Formation des conducteurs.
• Conventions collectives.
• Statuts particuliers.
• Transport public, location et compte propre.
• Transport national et international.
• Contrats et documents de transport.
• Redevances d'utilisation des infrastructures routières.

4/ Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, à la sécurité routière et à la sécurité environnementale (7 h 00)

• Prévention des risques physiques et de l'hypovigilance.
• Aptitude physique et mentale.
• Conduite préventive et gestion des situations d'urgence.
• Principes élémentaires du secourisme.
• Règles de circulation et de signalisation routières.
• Risques de la route et facteurs aggravants liés aux véhicules lourds.
• Accidents du travail en circulation et à l'arrêt.
• Circulation dans les tunnels.
• Franchissement des passages à niveau.
• Risques et comportements préventifs à l'abord des zones de chantier.
• Effets de l'alcool et des produits stupéfiants.
• Criminalité et trafic de clandestins.

5/ Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise (4 h 00)

• Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise.
• Développement de la qualité de service.
• Sensibilisation au développement durable.
• Environnement économique du transport routier de marchandises.
• Organisation du marché du transport routier.

6/ Évaluer les acquis de la formation (3 h 00)

• Évaluation des compétences acquises.
• Test final d'auto-évaluation.
• Commentaires.

7/ Réaliser le bilan de la formation et la synthèse du stage
• Bilan de la formation.
• Synthèse du stage.
• Évaluation de satisfaction de la formation.

Durée totale : 35 h 00

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE

Sur 46 stagiaires ayant suivi la formation, 32 ont répondu au questionnaire de satisfaction, soit un taux de réponse de 69,57 %.
Parmi les répondants, 100 % se déclarent satisfaits de la formation et 100 % la recommanderaient.
Aucun abandon n'a été constaté durant la période considérée.
Cette formation étant validée par une attestation de suivi conformément à la réglementation en vigueur, elle ne donne pas lieu à un examen sanctionné par un taux de réussite.